

Commune d'AVIGNON LES SAINT CLAUDE

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 Février 2019 COMPTE-RENDU

Présents : POETE Yves, DUTEL Nathalie, GUYETAND Sébastien, GREE Brigitte, BAILLY Michel, LANAUD Monique, PERALTA Sandra.

Excusés : JOST Sébastien
MOLLET Christophe

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire, présente, au nom du conseil municipal, ses condoléances les plus sincères à la famille Banos pour la douloureuse perte de leur fille Amélie âgée de seulement 20 ans.

ORDRE DU JOUR

Désignation d'un secrétaire de séance

- **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 24 janvier 2019**
- **Intervention membres du COPIL : regroupement de COMCOM**
- **Transfert Les Orchidées : délibération**
- **Fixation des tarifs : délibération**
 - Eau / Assainissement
 - Chaufferie
 - Locations : salle communale, chapiteaux, pâturages
- **ONF - Coupes et travaux 2019 : délibération**
- **Cartes jeunes**
- **Débat d'orientation budgétaire**
- **Point hangar communal**
- **Point sur le projet "art nature et environnement"**
- **Questions et informations diverses :**
 - Recensement population
 - Compte rendu audit ingénieur lotissement des Orchidées
 - Futures manifestations : dates à retenir

Séance ouverte à 20h15

- **Secrétaire de séance** :

Madame Peralta Sandra se porte volontaire en qualité de secrétaire de séance.

- **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 24 janvier 2019**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- **Intervention membres du COPIL : regroupement de COMCOM**

Monsieur Perrin Raphaël président de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude vient rendre compte des travaux d'avancement sur les COmités de PILotage (COPIL) des futures fusions des 5 communautés de communes. Dans le cadre du Pays du Haut-Jura depuis 1999, les Communautés de communes de Haut-Jura Arcade, Haut-Jura Saint-Claude, Jura Sud, La Grandvallièrre et Station des Rousses ont souhaité étudier l'opportunité d'un regroupement. La réunion ouverte à l'ensemble des élus du territoire du 10 novembre dernier a montré que, si des inquiétudes légitimes s'expriment toujours, l'intention de fond est sans doute arrivée à maturité : la fusion des Communautés du Haut-Jura est aujourd'hui possible.

L'objectif est de conforter le Haut-Jura dans toutes ses dimensions à travers 5 grands principes :

Principe n°1 : réflexion sur le périmètre qui permettra de conforter le Haut Jura.

Principe n°2 : construction d'un socle commun en matière de compétences celles obligatoires et/ou certaines facultatives.

Principe n°3 : Maintenir à l'issue de la fusion les services auparavant assurés par les comcom.

Principe n°4 : Garantir la neutralité budgétaire pour les communes.

Principe n°5 : Garantir la neutralité fiscale pour le contribuable.

Echéancier :

Avant Juin 2019 : Bâti les fondations d'une nouvelle intercommunalité et réfléchir au périmètre le plus adapté pour assurer l'avenir du Haut Jura.

Juin 2019 : le Préfet notifie l'arrêté de périmètre aux communes concernées qui auront 3 mois pour se prononcer sur ce projet.

Après 2020 : Rédaction du projet de territoire, établir la feuille de route des projets à mettre en œuvre afin de conforter le Haut Jura.

Monsieur le Maire remercie monsieur Perrin pour ces explications.

- **Transfert Les Orchidées : délibération**

Le projet d'acte de transfert de la chaufferie et des équipements par la CCHJSC à la commune d'Avignon doit être délibéré afin qu'incombe complètement les équipements de ce lotissement à la commune définis comme suit :

- Voirie et espaces communs,

- Réseaux (électricité, éclairage public, téléphonie, eau potable, eau usée, eau pluviale, chaleur)

- Chaufferie collective et ses annexes.

A l'unanimité le conseil accepte le transfert et donne pouvoir à M. le Maire pour la signature des actes.

- **Fixation des tarifs : délibération**

- Location salle :

Pour les locations de la salle, le conseil vote à l'unanimité, le maintien des tarifs en vigueur :

- 40 €, caution 150 €, pour les habitants de la commune

- 60 €, caution 300 €, pour les personnes extérieures à la commune

- Location chapiteaux :

Ils ne peuvent être loués qu'aux habitants de la commune. Le conseil vote à l'unanimité, le maintien des tarifs en vigueur :

- Petit chapiteau : 20 €, caution 150 €

- Chapiteau moyen : 40 €, caution 300 €

- Grand chapiteau : 60 €, caution 300 €

Pâturages :

Le nouveau tarif est fixé à 120€/an et par combe.

Au budget principal, ces tarifs sont votés à l'unanimité par le conseil.

- Eau et assainissement :

Le prix des abonnements, redevance et assainissement restent inchangés, soit :

Abonnement : 19 €

Redevance eau : 2,10 € le m³

Assainissement : 1,74 € le m³

Au budget annexe 'Eau et assainissement', ces tarifs sont votés à l'unanimité par le conseil.

- Chaufferie :

Location du compteur : le nouveau prix est fixé à 30 €/mois

Chauffage : le prix du kwh passe de 0.082 € à 0,090 € le kwh

Au budget 'Chaufferie', ces augmentations de tarifs sont adoptées à l'unanimité par le conseil.

• **ONF - Coupes et travaux 2019 : délibération**

En concertation avec l'ONF, la commune propose d'inscrire pour l'entretien de la forêt les dépenses au budget 2019 de la manière suivante :

En investissement : Travaux sur la parcelle 12 (intervention en futaie irrégulière) pour un montant de 1800 € HT

En fonctionnement : Travaux de maintenance pour les parcelles 22, 23 et 24 (peintures, fournitures et poses de plaques de parcelles en aluminium) pour un montant de 3340 € HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte, les montants des travaux ONF pour 2019.

• **Cartes jeunes :**

A l'unanimité le conseil décide de reconduire l'opération cartes jeunes; c'est à dire de décerner gratuitement la carte 'Avantage jeune' à tous les jeunes d'Avignon qui souhaiteraient l'acquérir et qui remplissent les conditions. Une cérémonie un peu plus officielle que l'année précédente de remise de carte est à envisager sur septembre.

• **Débat d'orientation budgétaire**

Partie fonctionnement : Pour l'année 2019, la commune dégagerait un autofinancement d'environ 40 000€, inférieur à l'an passé. Il s'explique par les charges de personnel supplémentaires à prévoir.

Partie investissement : il conviendra de rembourser les sommes pour lesquelles la commune s'est engagée contractuellement (remboursements des emprunts en cours, finitions travaux salle communale, travaux ONF). Les projets 'Art, Nature et Environnement', réalisation hangar communal pourront s'inscrire et devraient recevoir des subventions en cas de réalisation. Le chantier fibre optique s'il est déployé par le conseil départemental pourrait être inscrit en 2019. Des acquisitions de terrains sont également envisagées. Pour compléter ces réalisations la commune aura recours à l'emprunt. Enfin, la mise en vente de la ferme pour 2019 devient une priorité pour que le chantier du hangar puisse voir le jour.

• **Point hangar communal**

Le futur toit du hangar devra être prévu pour que des panneaux photovoltaïques puissent être posés. L'étude de faisabilité des centrales villageoises dénonce que le toit de la mairie (initialement prévu) ne peut pas accueillir de panneaux photovoltaïques sans passer par des travaux de rénovation.

• **Point sur le projet "art nature et environnement"**

L'appel à candidature a été déposé sur les sites du Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics et du Ministère de la culture.

- **Questions et informations diverses :**

- **Recensement population**

Le recensement est terminé et s'est bien déroulé. 167 logements ont été recensés dont 28 sont vacants ou des résidences secondaires.

- **Compte rendu audit ingénieur lotissement des Orchidées** (non parvenu ce jour)

-

- **Futures manifestations : dates à retenir**

- Lundi de Pâques, 22 avril : chasse aux œufs
- Mercredi 8 mai : Cérémonie au monument
- Dimanche 26 mai : Elections européennes
- Dimanche 2 juin : Apéritif au belvédère de Ponthoux
- Dimanche 13 octobre : semaine bleue, repas des Sages
- Lundi 11 novembre : cérémonie au monument

Séance levée à 23h30

Prochaine réunion du conseil municipal : le 28 mars à 20 h 15 en mairie

Le Maire,

Yves Poète



Le secrétaire de séance

Sandra Peralta

